

MAIRIE de la Garde

ARRONDISSEMENT de Venten

Du vingt-trois juillet an mil huit cent quarante-sept, à sept heures du soir
ACTE DE DÉCÈS de Jean Baptiste Berge (cultivateur)

le jour d'hui à sept heures du soir profession

N° 39

Berge

Agé de trente-neuf ans, né à la Garde
département de la Garde domicilié à la Garde

Fils de Joseph Fiter Berge cultivateur

et de Catherine Guquet femme

de la Commune de la Garde

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Fargues ardent
Agé de cinquante-neuf ans, profession d'artisan domicilié à la Garde
qui a dit être Fargues au lieu de défaut et par le sieur Jean Fiter
Mortuier Agé de cinquante-neuf ans, profession d'artisan marié
domicilié à la Garde qui a dit être mortuier de défautEt ont, les déclarants, signé à l'exception du premier qui a dit ne savoir écrire.
CONSTAT, suivant la loi, par moi Jean Fargues, Maire de la Commune de la Garde remplissant les fonctions d'Officier public, et
lecture du présent acte a été donnée aux déclarants, après lecture faite de l'acte.

Mortuier

Fargues

MAIRIE de la Garde

ARRONDISSEMENT de Venten

Du vingt-trois juillet an mil huit cent quarante-sept, à sept heures du soir
ACTE DE DÉCÈS de Jean Pierre Baptiste Cheillant

le jour d'hui à sept heures du soir profession

Agé de cinquante-neuf ans, né à la Garde

département de la Garde domicilié à la Garde

Fils de Jean Baptiste Cheillant

et de Catherine Cheillant épouse de

Jean Baptiste Cheillant de la Commune de la Garde

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Baptiste Cheillant
Agé de cinquante-neuf ans, profession d'artisan domicilié à la Garde
qui a dit être Cheillant de défaut et par le sieur Jean Baptiste
Mortuier Agé de cinquante-neuf ans, profession d'artisan marié
domicilié à la Garde qui a dit être mortuier de défautEt ont, les déclarants, signé à l'exception du premier qui a dit ne savoir écrire.
CONSTAT, suivant la loi, par moi Jean Fargues, Maire de la Commune de la Garde remplissant les fonctions d'Officier public, et
lecture du présent acte a été donnée aux déclarants, après lecture faite de l'acte.

Mortuier

Fargues

MAIRIE de la Garde

ARRONDISSEMENT de Venten

Du vingt-trois juillet an mil huit cent quarante-sept, à sept heures du soir
ACTE DE DÉCÈS de Jean Baptiste Cheillant

le jour d'hui à sept heures du soir, sans profession

N° 40

Cheillant

Agé de cinquante-neuf ans, né à la Garde

département de la Garde domicilié à la Garde

Fils de Jean Baptiste Cheillant

et de Catherine Cheillant épouse de

Jean Baptiste Cheillant de la Commune de la Garde

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Fargues ardent
Agé de cinquante-neuf ans, profession d'artisan domicilié à la Garde
qui a dit être Fargues au lieu de défaut et par le sieur Jean Fiter
Mortuier Agé de cinquante-neuf ans, profession d'artisan marié
domicilié à la Garde qui a dit être mortuier de défautEt ont, les déclarants, signé à l'exception du premier qui a dit ne savoir écrire.
CONSTAT, suivant la loi, par moi Jean Fargues, Maire de la Commune de la Garde remplissant les fonctions d'Officier public, et
lecture du présent acte a été donnée aux déclarants, après lecture faite de l'acte.

Mortuier

Fargues

MAIRIE de la Garde

ARRONDISSEMENT de Venten

Du vingt-trois juillet an mil huit cent quarante-sept, à sept heures du soir
ACTE DE DÉCÈS de Jean Baptiste Cheillant

le jour d'hui à sept heures du soir, sans profession

Agé de cinquante-neuf ans, né à la Garde

département de la Garde domicilié à la Garde

Fils de Jean Baptiste Cheillant

et de Catherine Cheillant épouse de

Jean Baptiste Cheillant de la Commune de la Garde

Sur la déclaration à moi faite par le sieur Jean Baptiste Cheillant
Agé de cinquante-neuf ans, profession d'artisan domicilié à la Garde
qui a dit être Cheillant de défaut et par le sieur Jean Baptiste
Mortuier Agé de cinquante-neuf ans, profession d'artisan marié
domicilié à la Garde qui a dit être mortuier de défautEt ont, les déclarants, signé à l'exception du premier qui a dit ne savoir écrire.
CONSTAT, suivant la loi, par moi Jean Fargues, Maire de la Commune de la Garde remplissant les fonctions d'Officier public, et
lecture du présent acte a été donnée aux déclarants, après lecture faite de l'acte.

N° 41

Cheillant

Mortuier

Fargues